



Préfecture de ALPES-MARITIMES  
ARS PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR - Délégation Départementale 06

Contrôle sanitaire des  
EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Edité le 8 novembre 2023

MAIRIE DE CHATEAUNEUF-VILLEVIEILLE  
Mairie  
Madone  
06390 CHATEAUNEUF-VILLEVIEILLE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre suivant :  
CONTRÔLE SANITAIRE FIXE PAR DÉCISION DE L'ARS

REGIE EAU D'AZUR

Type	Code	Nom	
Prélèvement	00248342		Prélevé le : vendredi 27 octobre 2023 à 11h08
Unité de gestion	1895	REGIE EAU D'AZUR	par : PRELEVEUR CARSO YVON MARTINE
Installation	UDI 005442	RESEAU CHATEAUNEUF-VILLEVIEILLE	Type visite : D1
Point de surveillance	P 0000005642	RÉSEAU CHATEAUNEUF-VILLEVIEILLE REA	
Localisation exacte		ROBINET CUISINE MAIRIE	
Commune		CHATEAUNEUF-VILLEVIEILLE	

Mesures de terrain

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité		
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure	
<b>CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL</b>						
Température de l'eau	17,8 °C				25,00	
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>						
pH	7,4 unité pH			6,50	9,00	
<b>RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION</b>						
Chlore libre	<0,03 mg(Cl <sub>2</sub> )/L					
Chlore total	<0,03 mg(Cl <sub>2</sub> )/L					

Commentaires de terrain

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901  
Type de l'analyse : D1 Code SISE de l'analyse : 00248354 Référence laboratoire : LSE2310-12209

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité		
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure	
<b>CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES</b>						
Aspect (qualitatif)	0 SANS OBJET					
Couleur (qualitatif)	0 SANS OBJET					
Odeur (qualitatif)	0 SANS OBJET					
Saveur (qualitatif)	0 SANS OBJET					
Turbidité néphélobométrique NFU	0,22 NFU				2,00	

**EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE**

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901

Type de l'analyse : D1

Code SISE de l'analyse : 00248354

Référence laboratoire : LSE2310-12209

	<b>Résultats</b>	<b>Limites de qualité</b>		<b>Références de qualité</b>	
		<i>inférieure</i>	<i>supérieure</i>	<i>inférieure</i>	<i>supérieure</i>
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>					
pH	7,62 unité pH			6,50	9,00
<b>MINERALISATION</b>					
Conductivité à 25°C	697 µS/cm			200,00	1100,00
<b>OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.</b>					
Cuivre	0,014 mg/L		2,00		1,00
Nickel	<5 µg/L		20,00		
Plomb	<2 µg/L		10,00		
<b>PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES</b>					
Ammonium (en NH4)	<0,05 mg/L				0,10
<b>PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES</b>					
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1 n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1 n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1 n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	<1 n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1 n/(100mL)		0		

### Conclusion sanitaire ( Prélèvement N° : 00248342)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Pour le directeur général,  
le directeur adjoint  
de la délégation des Alpes-Maritimes,

  
Jérôme Raibaut

Le présent document doit être affiché en mairie dans les deux jours ouvrés suivant sa réception.

Il doit rester affiché jusqu'à la réception du prochain rapport d'analyse conclu par l'ARS (article D. 1321-23 du code de la santé publique).